

Lettre de rentrée 2026/ 2027

SOMMAIRE

- 1 Renseignements pratiques
- 2 Vie religieuse
- 3 Une journée à Dupanloup
- 4 Adresses mails
- 5 Santé



Vous trouverez sur le site de Dupanloup un grand nombre de documents à télécharger tels que :

[La lettre pour mieux préparer votre rentrée prochaine 2026/2027](#)

Le [projet de l'établissement](#),

Les [tabliers](#) et le [vestiaire](#) : commande de polo, sweat, teddy,

Les autorisations de prise en charge et de sortie de l'école,

Le [projet pastoral de l'établissement](#),

La [convention financière 2026/2027](#)

La [charte de Bienveillance pour la protection des mineurs à l'école et au collège Dupanloup](#),

Le [tableau des activités périscolaires 2026/2027](#),

La lettre de rentrée [2026/2027](#)

Les adresses mail des enseignants et personnels [2026/2027](#),

L'organigramme [2026/2027](#) de l'école,

Les PAI et leurs reconductions,

La [convention de scolarisation](#),

L'[assurance](#),

Le [règlement intérieur de l'école](#),

[EcoleDirecte](#).

1 - Renseignements pratiques 2026 / 2027

DIRECTION	Monsieur GRIMAUD - Chef d'établissement Madame AZRIA - Directrice des Etudes - 01 46 05 78 15 (f.azria@dupanloup.net) Madame BERTEAU – Adjointe à la Direction – (s.berteau@dupanloup.net) Madame CHARRON - Enseignante spécialisée et animatrice pédagogique - 01 46 05 36 09 (d.charron@dupanloup.net)
SECRETARIAT	Madame QUEAU Assistante de Direction : 01 46 05 58 35 (ecole@dupanloup.net)
CATECHES	Père Jean-Yves- Prêtre Référent Père Basile - Aumônier Madame DE LAMBERTYE adjointe en pastorale (s.delambertye@dupanloup.net) Madame de KHOVRINE animatrice en pastorale (as.dekhovrine@dupanloup.net)
INTENDANCE	Monsieur HOUARD responsable des services généraux
COMPTABILITE	Madame RIOUX - Directrice administrative et financière de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Assistants comptables : comptabilite@dupanloup.net Madame CRESSATY et Madame ISSEUX
INFORMATIQUE	Monsieur GORGETTE - Responsable informatique Monsieur LUC - Assistant informatique - (ecole@dupanloup.net)
SURVEILLANCE	Madame GUILBERT, Monsieur LUC
ASSISTANTES MATERNELLES	Mme JACQUET – Mme DUCOURET - - Mme SAINT-PAUL - Mme MARCQ – Mme PEREIRA - Mme GOMES - Mme BENKADOUR - Mme FOUCAT - Mme SADJI - Mme KONSTANTYNOVA et Mme TOURE
INFIRMERIE	Madame FLEURY - Infirmière - (f.fleury@dupanloup.net) 01 46 05 58 33
Bibliothèque	Madame Aubry – a.aubry@dupanloup.net

Le jour de la rentrée

En PS, MS et GS de maternelle, les enfants seront accueillis, avec les parents, devant les classes accessibles par les cours de récréation.

En CP et CE1, les enfants seront pris en charge par des élèves tuteurs de CM2 devant l'entrée du bâtiment principal de l'école, cour des Buissonnets.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 rejoindront seuls leur classe.

Du CP au CM2, les nouveaux élèves seront accueillis individuellement par des personnels.

<u>Pour les élèves de petite section de maternelle :</u> La rentrée se fera par demi-groupe (par ordre alphabétique du nom de famille) et uniquement sur la 1/2 journée du matin.	De la lettre A à la lettre K comprise (hors particule) : Rentrée des élèves le mardi 1er septembre 2026. Classe uniquement le matin de 8h30 à 12h00 Départ des enfants à 12h00 (pas de cantine, pas de garderie). Rentrée des élèves le jeudi 3 septembre 2026. Classe uniquement le matin de 8h30 à 12h00 Départ des enfants à 12h00 (pas de cantine, pas de garderie). Vendredi 4 septembre : Première journée entière pour tous les élèves de PS. Début de la cantine et de la garderie.
<u>Pour les élèves de moyenne et grande section de Maternelle</u>	Rentrée en classe entière le mardi 1er septembre 2026 à 8h30 La cantine et la garderie fonctionneront normalement dès le mardi 1er septembre
<u>Pour les élèves du CP aux CM2</u>	Rentrée mardi 1er septembre 2026 à 8h30. La cantine et l'étude fonctionneront normalement dès le mardi 1er septembre

Dates des réunions de parents

Nous donnons rendez-vous à tous les parents dans la cour d'Honneur pour un petit mot d'accueil et la présentation des équipes.

PS, MS et GS	Mardi 1er septembre 2026 à 18h00
CP, CE1 et CE2	Jeudi 3 septembre 2026 à 18h00
CM1 et CM2	Mardi 8 septembre 2026 à 18h00
CM2 pour l'entrée en 6ème	Mardi 22 septembre 2026 à 18h30

Bulletins de notes / livrets de réussite

BULLETINS DE NOTES EN PRIMAIRE	
1er carnet	Semaine du 30 novembre au 4 décembre 2026
2ème carnet	Semaine du 22 au 26 mars 2027
3ème carnet + LSU (Livret Scolaire Unique)	Semaine du 21 au 25 juin 2027

LIVRET DE REUSSITE EN MATERNELLE	
1er livret	Semaine du 1 ^{er} au 5 février 2027
2ème livret	Semaine du 21 au 25 juin 2027

Date des vacances scolaires

Rentrée des élèves	Mardi 1er septembre 2026
Toussaint	Du vendredi 16 octobre 2026 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 2 novembre 2026 à 8h25 ou 8h30
Armistice 1918	Mercredi 11 novembre 2026
Noël	Du vendredi 18 décembre 2026 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 4 janvier 2027 à 8h25 ou 8h30
Hiver	Du vendredi 5 février 2027 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 22 février 2027 à 8h25 ou 8h30
Printemps	Du vendredi 2 avril 2027 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 19 avril 2027 à 8h25 ou 8h30
Fête du travail	Samedi 1 ^{er} mai 2027
Victoire 1945	Samedi 8 mai 2027
Pont de l'Ascension	Du mardi 4 mai 2027 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 10 mai 2027 à 8h25 ou 8h30
Pentecôte	Lundi 17 mai 2027
Été	Fin des cours le mardi 29 juin 2027 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires)

Rappel des horaires de classe

	Accueil du matin L-M-J-V	Horaires des classes du matin	Horaires des classes de l'après-midi	Étude et garderie du soir L-M-J-V
PS de maternelle	8h15 - 8h30	8h30 - 12h00	13h25 - 16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
MS de maternelle	8h15 - 8h30	8h30 - 12h00	13h25 - 16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
GS de maternelle Cour des Buissonnets	8h15 - 8h30	8h30 - 12h00	13h25 - 16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
CP / CE1 Cour des Buissonnets	8h15 - 8h25	8h25 - 12h00	13h25 - 16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 Etude de 16h50 à 18h00
CE2 Cour des Abeilles	8h15 - 8h25	8h25 - 12h00	13h25 - 16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 Etude de 16h50 à 18h00
CM1 /CM2 Cour des Abeilles	8h15 - 8h25	8h25 - 12h00	13h30 - 16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 Etude de 16h50 à 18h00

Les enfants peuvent être accueillis à l'école à partir de 8h15 (8h00 pour les enfants ayant des frères/sœurs au collège).

Tarifs - Factures et comptabilité

Les tarifs et le règlement financier de l'année scolaire 2026/2027 peuvent être consultés sur le site (onglet : informations/tarifs).

Modalités de règlements :

La facture est annuelle. Elle est disponible et téléchargeable sur le compte Famille EcoleDirecte courant octobre.

Elle comprend la contribution familiale, la ½ pension, l'étude, la garderie lorsque l'inscription est un abonnement trimestriel, les frais spécifiques et la cotisation A.P.E.L. pour une année scolaire. Les règlements des repas, études et garderies exceptionnels se font en rechargeant le compte Famille à la comptabilité ou par paiement en ligne.

Le règlement de cette facture annuelle se fera par prélèvements mensuels sur 9 mois, le 15 octobre 2026 et le 10 de chaque mois de novembre 2026 à juin 2027.

Nous vous informerons par mail de la possibilité de modifier les jours des abonnements trimestriels de 1/2 pension, d'étude ou de garderie.

Les voyages et sorties scolaires, les projets pédagogiques, les temps forts liés à la pastorale ou les manuels supplémentaires feront l'objet de deux factures de régularisation en janvier et en avril et seront lissés sur les prélèvements.

Le prélèvement automatique :

Le mode de règlement des factures de Dupanloup est le prélèvement mensuel. Il est simple et pratique. Le montant prélevé chaque mois dépend de la facture annuelle et éventuellement des factures de régularisation

Vous trouverez sur le site Dupanloup, onglet "informations/Tarifs", le document de demande de prélèvement à compléter et à retourner avec un R.I.B. (uniquement pour les nouvelles demandes ou en cas de changement de coordonnées bancaires).

En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires seront imputés aux familles. Le service de la comptabilité est à votre disposition :

D.A.F. : C. RIOUX

**Assistantes comptables : Mme CRESSATY
comptabilite@dupanloup.net**

Photos individuelles et photos de classes

Les photos individuelles se dérouleront le jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2026 et les photos de classe le 24 et 25 septembre 2026.

Les commandes et le paiement sont dématérialisés. Les photos sont vendues en ligne. La vente est directement gérée par le photographe Monsieur JARROUJ : info@troboalecole.com.

Assurances "RESPONSABILITE CIVILE"

Tous les élèves sont assurés par l'établissement.

Renseignements à consulter sur le site Dupanloup, onglet "Documents à télécharger" puis "assurances".

Objets trouvés

Les affaires des enfants doivent impérativement être marquées. Les parents n'ont pas accès aux « objets trouvés » à l'intérieur des bâtiments.

Les affaires perdues mais marquées seront redistribuées régulièrement aux élèves.

Les affaires perdues mais non marquées seront mises à disposition, sous la coupole, tous les vendredis.

Tenue vestimentaire à l'école

TENUE VESTIMENTAIRE - VESTITAIRE - BLEU ET BLANC

Pour rappel, règlement de l'école sur la tenue vestimentaire

Les élèves doivent adopter une tenue propre, en bon état et adaptée à la météo.

Le port de la blouse Dupanloup est obligatoire de la PS maternelle au CM2.

Le tee-shirt blanc Dupanloup, vendu par l'école, est obligatoire pour l'EPS. Il est **floqué « Dupanloup »** et sera en vente le 1er et 3 septembre 2026 de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 sous la coupole.

Sous et par-dessus la blouse, les élèves doivent respecter le dress code bleu & blanc :

- Pantalons, jeans, bermudas, robes ou jupes bleues
- Pulls, sweats, chemises, polos ou tee-shirts bleus ou blancs
- Manteaux, doudounes, vestes ou imperméables bleu marine
- Chaussures de tous types, discrètes et confortables, avec des semelles fines

Si le dress code bleu et blanc est obligatoire, la collection Acanthe est une **option** pratique appréciée par les parents et les enfants. Une collection simple et élégante pour simplifier le quotidien des familles, respecter le cadre vestimentaire de l'école, renforcer la cohésion entre élèves et offrir des vêtements de qualité, confortables et durables.

Le vestiaire Dupanloup logoté à l'effigie de l'école comprend : 2 polos, 2 sweats, 1 cardigan fille, 1 blouson teddy mixte

<https://www.acanthe-uniforme.com/> avec le code école "ecoledupanloup"

La collection est en vente depuis le 12 mars.

- Livraison à la rentrée, à domicile ou en point relais, pour toutes les commandes passées avant le 15 mai.

Toutes les commandes passées avant le 15 mai 2026 auront une garantie de livraison pour la rentrée.

A partir du 16 mai 2026, les commandes ne sont pas garanties pour la rentrée. Ces commandes tardives seront expédiées selon les stocks disponibles.

TABLIER ET TENUES DE SPORT

Rendez-vous sur notre site : www.letablierbobine.fr, cliquez sur l'onglet **Espace école**

Saisissez le code d'accès de votre école : **dupanloup** (**Bien faire attention à respecter les minuscules**).

Le tablier des maternelles est également en ligne sur le site de Bobine avec deux bleus différents.

Commandez directement sur le site et payez en ligne.

A partir du 2 juillet, les tabliers seront livrés à domicile, en point relais (+frais de port) ou retrait en boutique.

Les T-shirts blancs floqués Dupanloup pour le sport sont obligatoires et seront en vente le 1er et 3 septembre 2026 de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 sous la coupole.

Les élèves du CP au CM2 auront l'obligation de porter, lors des cours de sport une **tenue bleu marine unie** (sans inscription ni marque ostentatoire) : Short ou bas de jogging bleu marine, haut de jogging bleu marine (pour l'hiver)

Site internet

Sur le site de Dupanloup, vous trouverez :

Le projet de l'établissement, le projet pastoral, le règlement intérieur, le règlement financier (tarifs et conditions), le tableau des activités périscolaires.

Tous ces documents sont téléchargeables onglet "école" puis "documents à télécharger".

Les adresses professionnelles des enseignants se trouvent également dans le document de rentrée ainsi que sur le site onglet "école", puis "rentrée 2026 2027".

Ecoledirecte

EcoleDirecte est un environnement numérique de travail.

Ce portail permet la communication de messages et de documents entre les parents et les enseignants.

Toutes les familles ont leurs codes d'accès à EcoleDirecte. Les familles conservent le même code d'accès à EcoleDirecte d'une année sur l'autre. **Les nouvelles familles** utilisent le même code reçu au moment de la procédure d'inscription.

Sur ce portail, dans votre espace famille, vous trouverez vos factures, votre situation financière (règlement des études, garderies ou repas exceptionnels), mais également des documents tels que les bulletins de note et les certificats de scolarité.

Vous pourrez également modifier vos coordonnées personnelles ainsi que les jours d'étude, de garderie ou de restauration à chaque fin de trimestre.

Communication entre les parents et l'école

Pour toute communication avec l'administration de l'école, veuillez privilégier les mails nominatifs @dupanloup.net, EcoleDirecte est toutefois utilisée par certains enseignants.

Activités périscolaires

Vous trouverez sur le site (onglet « activités », les renseignements concernant les horaires et les jours de fonctionnement ainsi que les fiches d'inscription des activités sportives ou culturelles (judo, danse classique, éveil musical, mini tennis, chorale, échecs, cirque, Cambridge, escrime, découverte de la programmation,).

Les dates de début des activités sont sur le site.

Horaires de l'activité :	16h30 à 17h30 Pour les MS / GS et CP	17h30 à 18h30 (du CP au CM2)
Début de l'activité	A 16h30 : Prise en charge des élèves par l'école	A 17h30 : Une prise en charge des élèves peut être organisée par l'école. Il faut pour cela inscrire votre enfant à l'étude le jour de l'activité. Les enseignants de l'étude se chargeront de les y envoyer à 17h30.
Fin de l'activité	A 17h30 : Prise en charge par les parents Une prise en charge par l'école peut être organisée à 17h30. Pour cela, vous devez inscrire votre enfant à la garderie le jour de l'activité.	A 18h30 : Prise en charge par les parents

Harcèlement-Intimidation-Discipline : Méthode de la préoccupation partagée

Agir contre le harcèlement ou l'intimidation et l'isolement est une préoccupation partagée par l'ensemble de nos équipes. La méthode éponyme (Méthode de la préoccupation partagée), pour laquelle 5 personnes de l'équipe pédagogique ont été formées, place l'enfant ou l'élève en situation de rechercher une issue pacifique aux situations d'intimidation. Ces personnes interviendront systématiquement en cas de signalement d'intimidation ou de harcèlement.

La méthode de la préoccupation partagée est une méthode qui permet une réponse concrète et rapide aux phénomènes de groupe. La victime est protégée, le groupe prend conscience de sa responsabilité dans les phénomènes de harcèlement.

La bienveillance est recherchée, la punition qui attise l'intimidation ne sera appliquée qu'en cas d'échec de cette méthode et donc de récidive.

CHARTRE de BIENTRAITANCE pour la protection des mineurs à l'école et au collège Dupanloup

Cette charte a pour objectif de mettre à disposition des différents intervenants de l'établissement (personnels de direction et administratifs, enseignants, personnels de vie scolaire, intervenants, bénévoles...) un support pour établir une culture de bienveillance, de vigilance et de protection. Ce support sert de réflexion et de partage sur les pratiques existantes et les éventuelles adaptations à mettre en œuvre. Il permet une réaction rapide et efficace face à une situation délicate rapportée, rencontrée ou vue. Les objectifs sont à adapter à l'âge des enfants et des jeunes, à la nature du contexte éducatif (activités scolaires, périscolaires, séjours pédagogiques...). Leur liste n'est pas exhaustive.

2 – VIE RELIGIEUSE

Calendrier de la pastorale 2026-2027	
Mardi 8 septembre	8h40 : Bénédiction des cartables ouverte aux MS, GS et primaires
Jeudi 10 septembre	9h30 : Prière mariale ouverte à toute l'école
Vendredi 11 septembre	12h15 : CP établissement
Jeudi 17 septembre	8h45 : Entrée en KT proposée aux CE2 à Ste Cécile
Samedi 19 septembre	10h30 : Messe de rentrée Ste Cécile
Lundi 21 septembre	18h : messe de rentrée des enseignants
Mardi 22 septembre	Session APS
Mardi 29 septembre	12h15 : CP école 12h15
Jeudi 1 ^{er} octobre	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Vendredi 2 octobre	13h45-14h45 : Visite de Ste Cécile par les CP
Mardi 6 octobre	18h30 : 1ère réunion 1ère communion à l'Atelier Gutenberg
Vendredi 9 octobre	13h45-14h45 : Visite de Ste Cécile par les CP
Mardi 13 octobre	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Jeudi 15 octobre	Spectacle St Martin de Tours pour les CE2, CM1 et CM2
Dimanche 1 ^{er} novembre	Fête de la Toussaint
Jeudi 5 novembre	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Mardi 10 novembre	12h15 : CP école 13h30-14h30 : visite du Père Basile dans les classes volontaires
Mardi 17 novembre	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Jeudi 26 novembre	12h15 : CP établissement
Vendredi 27 novembre	8h40 : Entrée dans l'Avent
Mardi 1 ^{er} décembre	18h30 : 2ème réunion 1ère communion à Ste Cécile
Jeudi 3 décembre	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires 13h30-14h30 : visite du Père Basile dans les classes volontaires
Mardi 8 décembre	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Jeudi 10 décembre	Il était 2 fois pour les maternelles et CP-CE1
Vendredi 11 décembre	Il était 2 fois pour les maternelles et CP-CE1
Mardi 15 décembre	9h : Messe à Ste Cécile ouverte aux CE2/ CM1/ CM2
Mercredi 16 décembre	Matinée de concertation de la pastorale ?
Jeudi 17 décembre	8h40 : Célébrations à la chapelle ouvertes aux Maternelles/CP/CE1
Vendredi 25 décembre	Noël
Mardi 5 janvier	18h30 : 3ème réunion 1ère communion à Dupanloup

Jeudi 7 janvier	Session APS
Mardi 12 janvier	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Samedi 16 janvier	10h-12h : Matinée du pardon à Sainte Cécile
Jeudi 21 janvier	Retraite CM1 pour les 1ers communiantes et les volontaires Session APS Provinciale
Vendredi 22 janvier	16h30 : répétition pour les premiers communiantes à Ste Cécile 18h30 : veillée pour les 1ers communiantes à Ste Cécile
Samedi 23 janvier	10h00 : 1ères communions à Ste Cécile
Mardi 26 janvier	12h15 : CP école
Jeudi 28 janvier	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Vendredi 29 janvier	16h30 : répétition pour les premiers communiantes à Ste Cécile 18h30 : veillée pour les 1ers communiantes à Ste Cécile
Samedi 30 janvier	10h00 : 1ères communions à Ste Cécile
Jeudi 4 février	13h30-15h30 : Confessions proposées aux CE2
Vendredi 5 février	12h15 : CP établissement
Mercredi 10 février	Mercredi des cendres
Mardi 23 février	13h30-15h30 : Confessions proposées aux CM2 Session CE/ APS/ Prêtres
Jeudi 25 février	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Mardi 2 mars	Intervention associations de carême 12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Jeudi 4 mars	Mi-carême : vente de crêpes
Jeudi 11 mars	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Mardi 16 mars	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Jeudi 25 mars	15h30 : Célébration de la semaine sainte ouverte à tous
Vendredi 26 mars	Bol de riz
Dimanche 28 mars	Dimanche de Pâques
Mardi 30 mars	8h40 : Célébrations à la chapelle ouvertes aux Maternelles/CP/CE1
Jeudi 1 ^{er} avril	9h : Messe à Ste Cécile ouverte aux CE2/ CM1/ CM2
Mardi 20 avril	12h15 : CP école 13h30-14h30 : visite du Père Basile dans les classes volontaires
Jeudi 29 avril	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Jeudi 6 mai	Ascension
Mardi 11 mai	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires
Dimanche 16 mai	Pentecôte
Dimanche 23 mai	10h : Baptême Ste Cécile
Jeudi 27 mai	12h45 : messe à chapelle pour les volontaires 13h30-14h30 : visite du Père Basile dans les classes volontaires
Mardi 1er juin	12h15 : CP école
Jeudi 8 juin	Session APS

Vendredi 11 juin	12h15 : CP établissement
Mardi 15 juin	Fête de l'école
Jeudi 17 juin	Soirée Pastorale

3 – UNE JOURNEE A DUPANLOUP

Inscriptions à la restauration, à la garderie ou à l'étude -ouverture des inscriptions le 25/08/2026 (à faire avant la rentrée)

Les démarches administratives sont dématérialisées. Comme l'année passée les modifications des coordonnées des familles et les inscriptions de vos enfants à la cantine/étude/garderie devront être faites directement par les parents sur le site EcoleDirecte pour lequel chaque parent dispose d'un accès. Pour rappel, vous conservez les codes des années précédentes. Pour les nouveaux parents, vous devez utiliser les codes qui vous ont été donnés lors de l'inscription de votre enfant.

Pour effectuer ces modifications, vous devrez :

1. Vous connecter sur le site EcoleDirecte.
2. Aller dans le menu (à gauche) et modifier vos coordonnées dont l'icône est une carte de visite.
 - **Pour indiquer un changement de coordonnées**, corriger la fiche famille qui apparaît en cliquant sur "demander une modification" puis sur "envoyer la demande de modification" pour la transmettre à l'établissement.
 - **Pour inscrire votre enfant à la cantine**, cliquez sur le lien "vos enfants" puis sur "demander une modification". Pour accéder aux jours de cantine, cliquez sur "régime" et choisir le nombre de jours. Cochez ensuite les cases correspondantes.
 - **Pour inscrire votre enfant à l'étude ou à la garderie**, cochez les cases correspondantes.
 - Pour transmettre les informations à l'établissement, cliquer sur "envoyer la demande".

Veillez à saisir rapidement vos choix avant la rentrée. Vous aurez la possibilité, en fonction des activités périscolaires choisies (Conservatoire, judo, mini tennis, ...) de modifier vos choix sur EcoleDirecte jusqu'au vendredi 18 septembre 2026. Passé ce délai vous n'aurez plus d'accès.

Restauration

Vos enfants pourront déjeuner à la cantine dès le mardi 1er septembre (sauf les Petites sections de maternelle).

Pour les PS, début de la cantine le vendredi 4 septembre. Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site.

Attention : En maternelle, bien prévenir les enseignants si vos enfants doivent rester à la cantine dès le vendredi 4 septembre..

Sur "EcoleDirecte", ne pas oublier d'inscrire les enfants à partir du 25/08/26 pour les repas réguliers ou de recharger le compte pour les repas occasionnels.

Consultez aussi les conditions pour obtenir les « subventions restauration » (BBREST) proposées par la municipalité de Boulogne Billancourt (sur le site Dupanloup, onglet "informations", "tarifs" et "demi-pension").

Garderie (uniquement pour les élèves de maternelle) de 16h30 à 18h30

Vos enfants pourront rester à la garderie dès le mardi 1er septembre (sauf les Petites sections de maternelle).

Seuls les élèves de maternelle sont autorisés à s'inscrire à la garderie.

Entre 16h30 et 17h00, une garderie gratuite est organisée pour les élèves de l'école qui attendent leurs grands frères et sœurs du collège. A partir de 16h40 tous les enfants attendent devant l'accueil.

Pour les élèves de maternelle qui restent à la garderie entre **16h30 et 18h30**, les inscriptions se font sur "EcoleDirecte" en début d'année, à partir du 25/08/26 pour le 1er trimestre puis un mail vous sera envoyé à chaque fin de trimestre pour des changements de régime pour le trimestre suivant.

Vous avez également la possibilité de mettre EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant à la garderie en rechargeant votre compte sur EcoleDirecte. La garderie est organisée dès le jeudi 1er septembre 2022 pour les élèves de MS et GS de maternelle et lundi 5 septembre pour les PS. Tarifs et conditions sur le site Dupanloup onglet Informations/Tarifs.

Étude surveillée (pour les élèves d'élémentaire de 16h30 à 18h00)

L'étude fonctionne 4 jours par semaine : lundi , mardi , jeudi et vendredi pour les élèves du CP au CM2 de 16h50 à 18h00. Les élèves sont en récréation de 16h30 à 16h50. L'étude est organisée dès le mardi 1er septembre 2026.

Pour les élèves qui restent à l'étude de 16h50 à 18h00, les inscriptions se font sur "EcoleDirecte" en début d'année, à partir du 25/08/2026 pour le 1er trimestre puis un mail vous sera envoyé à chaque fin de trimestre pour des changements de régime pour le trimestre suivant.

Vous avez également la possibilité de mettre EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant à l'étude en rechargeant votre compte sur EcoleDirecte. Les enfants ne peuvent pas sortir de l'étude avant 18h00.

Tarifs et conditions sur le site Dupanloup onglet Informations/Tarifs ou onglet rentrée.

4 – ADRESSES MAIL DES ENSEIGNANTS

PS	Mme Abinal	c.abinal@dupanloup.net
	Mme Dubois	p.dubois@dupanloup.net
	Mme Chaffard	c.chaffard@dupanloup.net
MS	Mme Dezaux	c.dezaux@dupanloup.net
	Mme Bossennec	j.bossennec@dupanloup.net
	Mme Roueaux	i.roueaux@dupanloup.net
GS	Mme Mouthon	a.mouthon@dupanloup.net
	Mme Filmon	n.filmon@dupanloup.net
	Mme Bougas	c.bougas@dupanloup.net
	Mme Chèdeville	a.chedeville@dupanloup.net
CP	Mme Lecomte	c.lecomte@dupanloup.net
	Mme Bonnefont	a.bonnefont@dupanloup.net
	Mme Malard	s.malard@dupanloup.net
	Mme de Cremiers	a.decremiers@dupanloup.net
CE1	Mme Cottard	v.cottard@dupanloup.net
	Mme Lelièvre	h.lelievre@dupanloup.net
	Mme de Guernon	s.deguernon@dupanloup.net
	Mme Perret	a.perret@dupanloup.net
	Mme Sicot	g.sicot@dupanloup.net
CE2	Mme Fouéré	s.fouere@dupanloup.net
	Mme Martial	c.martial@dupanloup.net
	Mme Dupont	n.dupont@dupanloup.net

	Mme Waitzenegger	l.waitzenegger@dupanloup.net
	Mme Fournier	a.fournier@dupanloup.net
CM1	Mme Solari	a.solari@dupanloup.net
	Mme Gerfaud	c.gerfaud@dupanloup.net
	Mme Chetaille	m.chetaille@dupanloup.net
	Mme Mercey	a.mercey@dupanloup.net
	M Turtelboom	b.turtelboom@dupanloup.net
CM2	Mme Wiscart	i.wiscart@dupanloup.net
	Mme Basset	s.basset@dupanloup.net
	Mme Berteau	s.berteau@dupanloup.net
	Mme Baranger	mg.baranger@dupanloup.net
	Mme Prévost	c.prevost@dupanloup.net
	Mme Megret	e.megret@dupanloup.net
Enseignante spécialisée	Mme Charron	d.charron@dupanloup.net
Professeurs d'anglais	Mme Parent Berteaux	l.parentberteaux@dupanloup.net
	Mme Fouque	c.fouque@dupanloup.net
	Mme Hubert	o.hubert@dupanloup.net
	Mme Percepied	p.percepied@dupanloup.net
	Mme Fitzgerald	c.fitzgerald@dupanloup.net
	Mme Thibault	m.thibault@dupanloup.net
Documentaliste	Mme Aubry	a.aubry@dupanloup.net
Professeurs d'éducation physique et sportive	Mme Gallois	n.gallois@dupanloup.net
	M. Viot	k.viot@dupanloup.net

5 – SANTE

Infirmierie

Madame Fleury, infirmière à Dupanloup, accompagne les enfants et adolescents tout au long de leur scolarité. Elle répond aux urgences et donne les premiers soins. La prise de médicaments exceptionnelle se fait en accord avec la famille. Madame Fleury a un rôle de prévention et d'éducation à la santé. Elle apporte également avec bienveillance écoute, aide, réconfort et soutien aux familles et aux enfants.

Aucun médicament ne doit être apporté et administré en classe.

Au cas où un traitement s'avérerait absolument nécessaire, les médicaments ainsi que la copie de l'ordonnance devront être confiés par les parents (et eux seuls) à l'infirmière de l'école, dans une trousse au nom de l'enfant. En début d'année, les parents sont tenus de remplir la fiche médicale dans laquelle sont signalés tous les antécédents de santé ou traitements médicaux susceptibles d'entraîner certaines contre-indications ou précautions à prendre à l'égard de leur enfant.

PAI / Reconduction d'un PAI d'une année sur l'autre

Madame Fleury, notre infirmière, est en charge de collecter les PAI. Vous pouvez les lui communiquer par mail : f.fleury@dupanloup.net

La nécessité d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) apparaît dans deux circonstances principales :

1. Prise de médicaments sur le temps scolaire pour un traitement quotidien et/ou un protocole d'urgence.
2. Organisation et aménagement de la scolarité pour un enfant malade.

Le formulaire de PAI est téléchargeable sur le site onglet "documents à télécharger" et est à compléter par le médecin référent de la pathologie.

Lorsqu'un PAI a été établi une année, il peut être reconduit l'année suivante **si et seulement si** il est identique au précédent. Pour cela il vous faudra télécharger le document "Reconduction du PAI à l'identique" sur le site onglet "documents à télécharger".



**Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire 2026/2027
et nous restons à votre disposition.**

**M. Grimaud
F. Azria
S. Berteau
D. Charron
N. Queau**